

REDEVANCE INCITATIVE : TARIFS 2023

PARTICULIERS

Grille tarifaire 2023 (applicable au 1^{er} janvier 2023)

Cas général : Forfaits 1 et 2 ⁽¹⁾

Composition du foyer	Volume du bac d'ordures ménagères	Part fixe			Part variable = services au-delà du forfait				
		Abonnement	Forfait	TOTAL part fixe (abonnement + forfait)	Levée supplémentaire du bac d'ordures ménagères	Apport supplémentaire aux Soleil Pac	Accès supplémentaire à la déchèterie de la Marèche	Accès supplémentaire au pôle de la Gravaire : déchets verts ²	Accès supplémentaire au pôle de la Gravaire : gravats
1 à 2	120 L	129 €	160 €	= 289 €	5,30 €	2,90 €	2 €	3 €	5 €
3	180 L		188 €	= 317 €	7,10 €				
4 à 5	240 L		209 €	= 338 €	8,40 €				
6 et +	360 L		256 €	= 385 €	11,40 €				
Entreprises	660 L		367 €	= 496 €	18,70 €				

Cas particulier : foyers sans bac

Logements avec cour trop petite pour le stockage des bacs. Les levées sont remplacées par des apports aux Soleil Pac.	Composition du foyer	Nombre d'apports au Soleil Pac par trimestre	Part fixe			Part variable			
			Abonnement	Forfait	TOTAL part fixe (abonnement + forfait)	Apport supplémentaire aux Soleil Pac	Accès supplémentaire à la déchèterie de la Marèche	Accès supplémentaire au pôle de la Gravaire : déchets verts ²	Accès supplémentaire au pôle de la Gravaire : gravats
1 à 2	9	129 €	97 €	= 226 €	2,90 €	2 €	3 €	5 €	
3	13		132 €	= 261 €					
4 à 5	17		167 €	= 296 €					
6 et +	25		229 €	= 358 €					

Que contiendra votre part fixe en 2023 ?

	Forfait 1	Forfait 2
Bac d'ordures ménagères	4 levées par trimestre	2 levées par trimestre
Bac de tri et point-tri	Levées et apports illimités	
Soleil Pac (sac d'ordures ménagères de 60 L maximum)	4 apports par trimestre	8 apports par trimestre
Déchèterie de la Marèche	6 accès par an	
Pôle de la Gravaire : gravats (2 m ³ maximum)	3 accès par an	
Pôle de la Gravaire : déchets verts ² (2 m ³ maximum)	3 accès par an	

¹ Par défaut, vous êtes en forfait 1. Si vous souhaitez le modifier, adressez-vous à la régie Déchets (une modification par an maximum). Un forfait spécifique est prévu pour les personnes présentant certaines pathologies.

² Hors souches : dépôt facturé en complément



Renseignements et démarches :

Mairie - Service Environnement - CS 60 714 - 11, quai de la Mairie
85350 L'Ile d'Yeu
02 51 59 49 59 - dechets@ile-yeu.fr - www.dechets.ile-yeu.fr



www.dechets.ile-yeu.fr

Autres tarifs 2023

	Tarifs 2023
Vente de souches broyées	30 € /stère
Vente de compost (pôle de la Gravaire)	Gratuit
Vente de terre végétale (mélange terre/compost ; pôle de la Gravaire)	37 € /tonne
Carte d'accès supplémentaire	5 €
Serrure pour un bac de collecte	30 €
Composteur	26 €
Bioseau (facilite la gestion du composteur)	8 €
Collecte d'encombrants à domicile (sur prise de rendez-vous auprès de SUEZ Environnement au 02 51 58 78 57)	81 € / enlèvement
Mise à disposition et collecte de bacs pour événements	150 €
Mise à disposition et collecte de bennes (déménagements et travaux, selon taille et type de déchets)	220 € - 270 €



Avez-vous pensé au **compostage** pour vos déchets organiques ?

Des outils et des guides pratiques sont disponibles au service Environnement.



ENTREPRISES

La composition des forfaits pour les entreprises est la même que celle du forfait 1 des particuliers. Des modalités spécifiques existent pour les entreprises identifiées « métiers de bouche et assimilés ».

Les montants suivants sont les mêmes que pour les particuliers :

- Abonnement annuel
- Forfait annuel lié au bac
- Levée supplémentaire du bac d'ordures ménagères
- Apport au Soleil Pac

Une entreprise possédant plusieurs bacs d'ordures ménagères est redevable d'un seul abonnement et d'autant de forfaits que de bacs.

Pour les apports à la déchèterie de la Marèche et au pôle de la Gravaire, les entreprises sont facturées en fonction des déchets déposés et selon les tarifs en vigueur (lien de téléchargement ci-dessus).

ASSOCIATIONS

Les associations islaises peuvent obtenir une carte d'accès aux services sur simple demande à la régie Déchets. Elles sont exonérées de l'abonnement* mais sont redevables de leurs apports aux Soleil Pac (dès le premier apport), à la déchèterie (6 accès forfaitaires) et au pôle de la Gravaire (3 apports de gravats et 3 apports de déchets verts forfaitaires).

* Sauf associations équipées de bacs de collecte ou cas particuliers.



Trier, c'est préserver !

Sur l'Ile d'Yeu, en 2021, le tri a permis de collecter :

417 T
d'emballages

130 T
de papier

625 T
de verre

Chaque matériau a une filière de recyclage qui lui est propre. Recycler permet d'économiser les matières premières et limite les émissions de gaz à effet de serre.



Un doute, une question ?

Le moteur de recherche Trivaou est un outil simple pour vous aider à bien trier. Disponible sur le site internet de Trivalis ou sous forme d'application pour smartphone.

